

captivité du pape est bien réelle puisque le gouvernement italien peut, quand il lui plaît, l'empêcher de correspondre avec le monde chrétien.

— Quand le télégraphe fut rouvert, ce fut une avalanche de dépêches dont on n'avait pas mémoire. Il suffira de dire que le nombre des télégrammes expédiés dans la soirée dépassa dix mille. Un pape mourait, il fallait en nommer un autre ; ce qui ne s'était pas produit depuis vingt-cinq ans. Tous les autres faits pâlissaient devant celui-là, montrant combien l'Eglise est encore la grande puissance du monde.

Rome, le 29 juillet 1903

Le conclave va s'ouvrir vendredi prochain, et si les cardinaux réalisent le plan qu'ils ont conçu, nous aurons un pape pour dimanche, le jour de la fête du grand pardon d'Assise. Ils veulent absolument un conclave court et sont prêts à tous les sacrifices pour cela. Ils le veulent court pour montrer leur unité, leur cohésion, qui vient de la vision du bien de l'Eglise envisagé de la même manière. Ils veulent aussi montrer par cette rapidité dans la décision qu'il ne s'agit pas de nouer des intrigues autour de tel ou tel, que ces groupements qui se formaient dans les anciens conclaves et les faisaient durer si longtemps, ne sont plus de mise aujourd'hui. Jadis, en effet, les conclaves ressemblaient en petit à un parlement. Les cardinaux se divisaient par groupe ; et quand ceux-ci étaient formés, il fallait des semaines ou des mois pour amener un groupe à abandonner son candidat, et s'adjoindre à celui qui avait plus de chance d'être élu.

— On sait que la majorité, dans le conclave, doit être des deux tiers des voix ; par conséquent, comme les cardinaux seront 62, les deux tiers demanderont la réunion de 42 suffrages. Ce conclave aura compté un cardinal de plus que celui qui élut Léon XIII. Mais au XVII^e et XVIII^e siècles, les électeurs se sont trouvés en plus grand nombre. Le conclave qui élut, en 1724, Benoit XIII, avait réuni 63 cardinaux ; celui qui donna la tiare